



Facturation tva livraison france et expédition étranger

Par **maxlys**, le **15/10/2018** à **20:46**

Bonjour,

J'ai un client a qui je dois livrer du materiel qui est établi en France. Je facture donc une adresse française.

Mais mon client revend ce materiel a son client qui lui est établi en dehors de l'europe. C'est donc lui qui exporte le materiel.

Dois je facturer en Hors taxe car le materiel part a l'etranger ? avec obligation qu'il me fournisse le fait que le materiel est passé la douane (mais s'il ne le fait pas que se passe-t-il ?)

Dois je faire ma facture en me faisant payer la TVA ? et si oui dans ce cas mon client pourras-t-il la recuperer ? si oui comment ?

Merci pour votre aide.

Par **morobar**, le **16/10/2018** à **07:41**

Bonjour,

Vous facturez TTC, la réexpédition éventuelle vers l'étranger n'est pas votre affaire puisque vous livrez en France.

Il en ira autrement lorsque ce client vous demandera une livraison directe.